

BANQUE CENTRALE DES COMORES

Rapport du Commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2019

Septembre 2020

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux membres du Conseil d'Administration
de la Banque Centrale des Comores

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels ci-joints de la Banque Centrale des Comores, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de 483 millions FC donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale des Comores au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au Référentiel Comptable propre à cette Banque.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque Centrale des Comores conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Référentiel Comptable propre à la banque, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

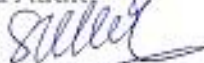
Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Aucune information particulière concernant les autres obligations légales et réglementaires n'a été signalée.

Antananarivo, le 11 Septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit



Audit.Tax.Advisory

Denis RATSIMANDRESY
Partner

BANQUE CENTRALE DES COMORES

Bilans

aux 31 Décembre

(Montants exprimés en millions FC)

	Notes	2019	2018
Actifs			
Avoirs en or	4	387	319
Avoirs en devises	5	80.487	81.688
Relations avec le FMI	6	16.627	14.160
Créances sur les banques		9	8
Créances sur le Trésor	7	21.658	15.188
Autres créances	8	895	861
Comptes de régularisation et divers actif	9	188	172
		<u>120.251</u>	<u>112.396</u>
VALEURS IMMOBILISEES			
Immobilisations corporelles		2.889	3.113
Immobilisations incorporelles		14	3
	10	<u>2.903</u>	<u>3.116</u>
Total des actifs		<u>123.154</u>	<u>115.511</u>
Passifs et Capitaux propres			
Billets et pièces en circulation	11	42.081	38.854
Engagements en devises	12	116	133
Relations avec le FMI	6	22.567	18.520
Comptes des banques résidentes	13	34.735	34.506
Comptes du Trésor et des entreprises publiques	14	6.759	7.338
Comptes des entreprises publiques		-	-
Autres dépôts	15	50	42
Comptes de régularisation et divers passif	16	971	736
Provisions pour charges	17	902	771
		<u>108.181</u>	<u>100.901</u>
Total des Passifs		<u>108.181</u>	<u>100.901</u>
Capitaux propres		14.490	14.129
Résultat de l'exercice		483	481
		<u>14.973</u>	<u>14.611</u>
Total des capitaux propres	18	<u>14.973</u>	<u>14.611</u>
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		<u>123.154</u>	<u>115.511</u>

Comptes de Résultat
aux 31 Décembre
(Montants exprimés en millions FC)

	<u>Notes</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Résultat sur avoirs extérieurs	19	1.923	1.832
Résultat sur opérations avec la clientèle	20	359	288
Frais généraux	21	(1.510)	(1.332)
Autres produits d'exploitation financiers	22	18	18
Autres charges d'exploitation financières		(3)	(2)
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	(405)	(438)
Reprises sur provisions	24	72	71
Résultat exceptionnel	25	28	44
Résultat de l'exercice		<u>483</u>	<u>481</u>

Tableaux de flux de trésorerie

aux 31 Décembre

(Montants exprimés en millions FC)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
-Résultat de l'exercice	483	481
-Amortissements et provisions	-	-
-Immobilisations	604	585
-Subventions d'investissement	(18)	(18)
-Autres produits d'exploitation	-	-
-Gain sur vente d'investissement	-	-
-Reprise de provision	-	-
-Dividendes perçus sur titres de participation	-	-
-Provision pour créance douteuse	8	28
-Provision pour évacuation sanitaire	2	-
-Provision pour congés payés	8	3
-Provision pour frais d'émissions	121	120
Flux provenant du compte des résultats	<u>1.208</u>	<u>1.200</u>
Variation des disponibles, réalisables et exigibles		
-Relations avec le FMI	(9.310)	(635)
-Créances sur les banques	-	-
-Créances sur le Trésor	4.489	1.317
-Autres créances	(32)	(4)
-Régularisation et divers - actif	(29)	233
-Billets et pièces en circulation	3.227	2.844
-Engagements en devises	(16)	15
-Banques résidentes	228	3.434
-Comptes du trésor	1.728	(4.904)
-Comptes des entreprises publiques	(2.307)	(538)
-Autres dépôts	8	(6)
-Régularisation et divers - passif	235	(1.210)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	<u>(570)</u>	<u>1.745</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
-Acquisition des immobilisations corporelles	(389)	(543)
-Acquisition des immobilisations incorporelles	(3)	(1)
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>(392)</u>	<u>(544)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
-Dividendes	(241)	(201)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	<u>(241)</u>	<u>(201)</u>
Variation nette de flux de trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>(1.203)</u>	<u>1.000</u>
-Différences des changes	70	(19)
-Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de l'année	82.007	81.025
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de l'année	<u>80.874</u>	<u>82.007</u>
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE AUX 31 DECEMBRE		
-Avoirs en or	387	319
-Avoirs en devises	80.487	81.688
Total	<u>80.874</u>	<u>82.007</u>

Tableau de variation des capitaux propres
aux 31 Décembre
 (Montants exprimés en millions FC)

	Capital	Ecart de réévaluation	Fonds de dotation	Réserves légales	Réserves pour investissements	Réserves spéciales de réévaluation	Réserves pour garantie de change	Subvention d'investissements	Total
Solde au 1 ^{er} Janvier 2018	3.000	380	341	2.782	601	5.136	1.457	183	13.881
Affectation	-	-	-	201	-	85	-	-	285
Utilisation	-	-	-	-	-	(19)	-	(18)	(37)
Solde au 31 Décembre 2018	3.000	380	341	2.982	601	5.202	1.457	165	14.129
Solde au 1 ^{er} Janvier 2019	3.000	380	341	2.982	601	5.202	1.457	165	14.129
Affectation	-	-	-	241	-	140	-	-	380
Utilisation	-	-	-	-	-	(2)	-	(18)	(20)
Solde au 31 Décembre 2019	3.000	380	341	3.223	601	5.339	1.457	147	14.490

**ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

1. PROFIL DE LA BANQUE

La Banque Centrale des Comores ("la Banque") est un établissement public comorien régi par ses statuts et par la Convention de Coopération Monétaire passée entre la France et l'Union des Comores. Son siège est établi à Moroni, Place de France, Grande Comores. Elle a des agences situées à Mutsamudu (Anjouan) et Fomboni (Mohéli).

La Banque a pour mission de:

- définir et conduire la politique monétaire de l'Union des Comores;
- émettre les billets de banque et des monnaies métalliques qui ont cours légal et pouvoir libérateur sur le territoire de l'Union des Comores;
- conduire la politique de change de l'Union des Comores;
- détenir et gérer les avoirs en or et les réserves officielles de change de l'Union des Comores;
- promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement et de règlement ; et
- s'assurer au bon fonctionnement du système bancaire et financier.

2. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

Les principes comptables adoptés par la Banque Centrale des Comores sont les suivants:

(a) PRINCIPE DE BASE

Les états financiers de la Banque Centrale des Comores sont établis suivant le manuel de procédures comptables propre à cette Banque, tous définis dans un "Référentiel Comptable". En l'absence de dispositions particulières comptables, la Banque a défini ce référentiel applicable en se fondant sur les principes comptables généraux. Ces principes doivent servir de guide pour le choix des méthodes de comptabilisation des opérations qui n'ont pas fait l'objet d'une réglementation spécifique. Toute opération réalisée par la Banque et pour laquelle aucune règle d'enregistrement précise n'a été établie doit être portée à la connaissance de la Direction de la comptabilité qui définit les modes d'enregistrement retenus en fonction des principes exposés ci-après.

Ces états financiers sont préparés sur la base du coût historique sauf par certains actifs financiers et passifs financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur. Ils sont libellés en franc comorien (FC), dont la parité fixée par rapport à l'Euro est de: Euro 1 = FC 491,96775.

La préparation des états financiers en conformité avec les normes comptables de la Banque requiert l'utilisation d'estimations. L'utilisation de ces estimations requiert aussi à la Direction d'exercer ses jugements dans l'application des principes et méthodes comptables de la Banque.

2. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS (suite)

(b) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont reconnus dans l'état de la situation financière de la Banque lorsque ces derniers sont partie prenante aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les normes comptables adoptées par la Banque par rapport aux instruments financiers sont les suivants:

(i) Avoirs en or

Les avoirs en or détenus par la Banque sont comptabilisés au bilan sur la base de leur poids, au cours évalué le 31 décembre et publié par la Banque de France. Les plus ou moins-values latentes sont comptabilisées au compte de Réserve spéciale de réévaluation quel que soit sa nature, gain ou perte de change. La différence de change provenant de la cession d'or sera comptabilisée dans le compte de résultat.

(ii) Avoirs en devises

Les avoirs en devises correspondent aux soldes des:

- différentes caisses existantes au siège et dans les agences;
- avoirs extérieurs auprès du Trésor Français qui sont évalués sur la base de la contre-valeur en Euro à la date de réalisation ; et
- autres avoirs extérieurs sous forme de compte courant.

Les résultats de réévaluation sont comptabilisés au compte de Réserve spéciale de réévaluation. La différence de change provenant de la cession des avoirs en devises sera comptabilisée dans le compte de résultat.

(iii) Relations avec le FMI

Les comptes FMI (le Fonds) sont libellés dans la monnaie du fonds, Droits de Tirages Spéciaux (DTS). Les opérations sont enregistrées en francs comoriens sur la base du cours de Trésorerie DTS FC communiqué par le FMI.

La position de réserve au FMI est la différence entre les quotes-parts de l'Etat et ses souscriptions en monnaie nationale, compte non tenu des tirages au titre des ressources générales (avoirs exclus ou recours aux crédits du FMI).

Les tirages effectués par l'Etat auprès du Fonds se traduisent au bilan par l'inscription d'une part, de créances de la Banque sur l'Etat en monnaie nationale au niveau des opérations pour compte du Trésor et, d'autre part, des dettes vis-à-vis du FMI en DTS.

Au moment des tirages, l'Etat rembourse la contre-valeur des échéances en DTS. La réévaluation annuelle des comptes FMI à l'actif et au passif se fait sur la base du cours communiqué par le FMI du dernier jour de l'année. Le résultat net dégagé est ensuite comptabilisé dans le compte Réserve spéciale de réévaluation, La différence de change provenant de la cession de DTS sera comptabilisée dans le compte de résultat.

2. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS (suite)

(iv) Créances sur les banques

Elles traduisent le montant des concours accordés par la Banque au système bancaire de la place sur la base d'un taux fixé par la Banque. Ces concours sont des avances en compte courant.

(v) Créances sur le Trésor

Elles sont composées des:

- concours ordinaires sur les découverts statutaires. Ces découverts sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ;
- des prêts, en contre-valeur en francs comoriens des DTS qu'elle reçoit du FMI et l'accorde à l'Etat ; et
- les allocations DTS attribuées par le FMI et déjà utilisées par l'Etat.

(vi) Autres créances et dépôts

Il s'agit des créances sur le personnel et dépôts du personnel de la Banque.

(vii) Comptes de régularisation et divers - actif et passif

Les fournisseurs et autres créances et dettes à court terme sont inscrits à leur valeur nominale.

(viii) Engagements en devises

Les engagements en devises correspondent aux comptes ouverts par les institutions financières internationales à la Banque.

(ix) Comptes des banques résidentes

Ils comprennent les comptes courants ouverts sur les livres de la Banque par des établissements de crédit et des réseaux Institutions Financières Décentralisées (IFD).

(x) Comptes du Trésor

Il s'agit des comptes ouverts à la Banque au nom du Trésor de l'Union et du Trésor des îles autonomes. Aucun intérêt n'est versé sur ces comptes.

(xi) Comptes des entreprises publiques

Cette rubrique comprend les comptes des sociétés d'Etat.

(xii) Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont enregistrés à hauteur des montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

(xiii) Billets et pièces en circulation

Les billets et pièces de monnaie en circulation sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Ce poste enregistre le résultat de la différence entre le total des billets et pièces émis et les encaisses en franc comorien de la Banque.

2. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS (suite)

(c) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur une base linéaire.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constituée de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et de tous les coûts directement attribuables à la préparation de cet actif en vue de l'utilisation envisagée.

Les durées d'amortissement des immobilisations sont les suivants:

Immobilisations corporelles :	Années
Bâtiments	20
Agences et aménagements	10
Matériels d'émission	5 - 10
Mobiliers	5
Matériels de transport	5
Matériels informatiques	3
Autres immobilisations corporelles	5

Les terrains ne sont pas amortis.

La durée de vie des immobilisations est revue et ajustée, si nécessaire, à la fin de chaque année financière. Lorsque la valeur nette d'un bien est supérieure à sa valeur de réalisation, la valeur nette est ramenée à la valeur de réalisation.

Les gains et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à la valeur nette. Les résultats de cession sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

(d) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Logiciels et applications informatiques

Les immobilisations incorporelles comprennent les coûts encourus par la Banque pour l'acquisition des logiciels informatiques. Ces coûts ont été immobilisés dans les états financiers et sont amortis sur une période de 3 ans.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est réduite à sa valeur recouvrable.

(e) REPRISES DES PROVISIONS

En cas de diminution ultérieure du montant d'une provision et lorsque cette diminution peut être objectivement rattachée à un événement postérieur à la constatation de la provision, il est procédé à une reprise de la provision précédemment inscrite au compte de "reprises des provisions sur créances douteuses" égale au montant désormais en excès.

2. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS (suite)

(f) COMPTES LIBELLES EN DEVICES ETRANGERES

Les états financiers sont libellés en franc comorien qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque.

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les gains et pertes réalisés lors du règlement de ces opérations ainsi que les pertes et gains latents constatés lors de la conversion des créances, dettes, les avoirs ainsi que les engagements envers les institutions financières étrangères, et disponibilités libellées en devises sont enregistrées au compte de résultat. Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont converties sur la base du dernier cours de change de l'exercice à moins que ces opérations ne soient couvertes par contrat de change à terme, auquel cas c'est le cours spécifié par le contrat qui est utilisé.

(g) PERTE DE VALEUR

A la date de clôture de chaque exercice, la Banque vérifie la valeur comptable de ses actifs pour déterminer s'il y a une indication que la valeur de ces actifs a diminué. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée dans le but de déterminer l'ampleur de la perte éventuelle qui est pris en charge. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, la Banque estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartienne.

(h) ENREGISTREMENT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Les produits d'exploitation bancaire sont constitués principalement des produits d'intérêts sur des opérations avec le Trésor Français et intérêts perçus sur le compte spécial et les autres placements et dépôts.

Les produits des opérations diverses avec la clientèle sont enregistrés au débit des comptes des clients.

Ces produits comprennent également les récupérations de frais sur la clientèle pour les prestations courantes ainsi que des frais sur des engagements par signature. Les produits des opérations diverses sont enregistrés à la date de la réalisation de leur prestation.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées selon le principe de la séparation des exercices.

(i) PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées quand la Banque a une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont il est probable qu'il résultera en une sortie d'avantages économiques qui peuvent être raisonnablement estimés.

3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

3.1 Facteurs des risques financiers

Les activités de la Banque l'exposent aux risques financiers suivants :

- Risque de crédit ;
- Risque de fluctuation de cours de change ;
- Risque de fluctuation du prix de l'or ;
- Risque de liquidité ; et
- Risque de fluctuations de taux d'intérêt.

3.1.1. Risque de crédit

La Banque est exposée au risque de crédit comme suit (en FC) :

Risque de crédit 2019			
	Créances sur le Trésor	Autres créances et comptes de régularisation	Total
Encours sains	21.658	1.088	22.746
Encours douteux	-	43	43
Total	21.658	1.131	22.789
Provisions pour créances douteuses		(38)	(38)
Balance nette	21.658	1.093	22.751

3.1.2. Risque de fluctuation de cours de change

Les opérations de la Banque sont réalisées en franc comorien et Euro. Puisque la parité entre le franc comorien et l'euro est fixée à 491,96775 franc comorien pour un euro, la Banque n'est pas exposée au risque de fluctuation de cours de change. Mais la Banque est exposée au risque de fluctuation de cours de change de ses actifs et passifs qui sont en Droits de Tirages Spéciaux (DTS) et Dollars Américain (USD).

Les profils de change des actifs et passifs financiers de la Banque sont :

Risque de fluctuation de cours de change		
	2019	2018
<i>Actifs financiers</i>		
Francs comoriens	10.586	7.972
Euros	80.403	81.682
Dollars américains	84	6
Droits de tirages spéciaux	28.791	22.416
Or	387	319
Total	120.251	112.395
<i>Passifs financiers</i>		
Francs comoriens	84.712	81.609
Droits de tirages spéciaux	22.567	18.520
Total	107.279	100.129

3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

3.1.3. Risque de fluctuation du prix de l'or

La Banque est aussi exposée au risque de fluctuation du prix de l'or.

3.1.4. Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidité et une capacité à lever des fonds. La Banque tend à maintenir une certaine flexibilité à lever des fonds du FMI ou en utilisant ses avoirs en DTS auprès du FMI. La Banque a aussi signé la convention de coopération monétaire qui accorde une convertibilité illimitée de la monnaie qu'elle émet.

Le tableau ci-après présente une analyse des flux futurs actifs ainsi que les passifs financiers :

Risque de liquidité				
	2019			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<i>Actifs financiers</i>				
- Avoirs en or	387	-	-	387
- Avoirs en devises	80.487	-	-	80.487
- Relations avec le FMI	5.804	-	10.823	16.627
- Créances sur les banques	9	-	-	9
- Créances sur le Trésor	14.447	2.253	4.958	21.658
- Autres créances	28	109	758	895
- Comptes de régularisation et divers	9	-	179	188
TOTAL	101.171	2.362	16.718	120.251
<i>Passifs financiers</i>				
- Billets et pièces en circulation	42.081	-	-	42.081
- Engagements en devise	116	-	-	116
- Relations avec le FMI	7.968	2.253	12.346	22.567
- Comptes des banques résidentes	34.735	-	-	34.735
- Comptes du Trésor	6.658	-	-	6.658
- Comptes des entreprises publiques	101	-	-	101
- Autres dépôts	50	-	-	50
- Comptes de régularisation et divers	971	-	-	971
- Provisions	902	-	-	902
TOTAL	93.582	2.253	12.346	108.181
ECART	7.589	109	4.372	12.070

3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**3.1.5 Risque de fluctuation de taux d'intérêt à la valeur juste**

La Banque est aussi exposée au risque de fluctuation de taux d'intérêt sur certains de ses actifs et passifs financiers. Les principaux postes financiers qui peuvent avoir un impact sur le résultat de la Banque sont décrits ci-dessous :

- *Les dépôts auprès du trésor français*

Le taux de placement des dépôts de la Banque auprès du Trésor Français dépend du taux de la facilité de prêt marginale de la BCE, avec un taux minima de 2,5% l'an. En 2019 et 2018, la moyenne annuelle du taux du prêt marginal était en dessous de ce taux minima, qui a donc été appliqué.

- *Avance statutaire à l'Etat*

L'avance statutaire est rémunérée mensuellement au taux EONIA (Banque de France) + 1,5%.

- *Autres actifs et passifs financiers*

La variation sur les taux d'intérêt des autres actifs et passifs financiers n'ont pas un effet matériel sur le résultat de la Banque.

4. AVOIRS EN OR

La rubrique « Avoirs en or » s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC) :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Avoirs en or	387	319
	<u>387</u>	<u>319</u>

Les avoirs en or de 387 millions FC au 31 Décembre 2019 contre 319 millions FC en 2018 sont constitués des 18 lingots d'or détenus dans la serre de Moroni. La valeur de l'or détenu à la Banque a augmenté de 21,3% suite à la revalorisation en fin d'exercice 2019.

5. AVOIRS EN DEVISES

Les avoirs en devises sont constitués des euros et des dollars détenus dans ses caisses et dans ses comptes ouverts auprès du Trésor français, de la Banque de France et du Federal Reserve Bank of New York tel qu'indiqué dans le tableau ci-après (en millions FC) :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Caisses en Euros	4.389	5.216
Caisses en US Dollars	83	-
Banque de France	1	1
Federal Bank Reserve of New York	1	6
Trésor français	76.013	76.465
	<u>80.487</u>	<u>81.688</u>

6. RELATIONS AVEC LE FMI

6.1 Relations avec le FMI à l'actif du bilan

La rubrique « Relations avec le FMI » à l'actif du bilan s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Avoirs en DTS	a.	5.804	3.527
Quotes-parts FMI	b.	10.823	10.633
		<u>16.627</u>	<u>14.160</u>

- a. La rubrique « Avoirs en DTS » enregistre les avoirs en DTS détenus par la Banque auprès du FMI. Les mouvements dans les « Avoirs en DTS » s'analysent comme suit au 31 Décembre 2019 :

	<u>DTS</u>	<u>Millions FC</u>
Solde au 1 ^{er} Janvier 2019	5.904.318	3.527
Achat	1.500.000	906
Vente	(4.000.000)	(2.431)
Remboursement d'emprunts FMI	(2.714.500)	(1.641)
Nouveaux emprunts FMI	8.900.000	5.409
Intérêts perçus	104.979	64
Charges d'intérêts	(148.778)	(90)
Plus-values latentes	-	61
Solde au 31 Décembre 2019	<u>9.546.019</u>	<u>5.804</u>

- b. La rubrique « Quotes-parts FMI » est constituée de quotes-parts souscrits par l'Etat Comorien auprès du FMI. Cette rubrique affiche un solde de 17.800.000 DTS aux 31 Décembre 2019 et 2018. Le mouvement de l'exercice est relatif à la réévaluation du compte selon le cours du FMI au 31 Décembre 2019.

6.2 Relations avec le FMI au passif du bilan

La rubrique « Relations avec le FMI » au passif du bilan s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Allocations DTS	a.	5.170	5.080
Comptes du FMI	b.	12.654	8.934
Emprunts FMI	c.	4.743	4.506
		<u>22.567</u>	<u>18.520</u>

- a. Les « Allocations en DTS » correspondent aux DTS alloués par le FMI à l'Etat Comorien. Le solde de cette rubrique s'élève à 8.503.183 DTS aux 31 Décembre 2019 et 2018. Le mouvement de l'exercice est relatif à la réévaluation selon le cours du FMI au 31 Décembre 2019.

6. RELATIONS AVEC LE FMI (suite)

b. Les « Comptes du FMI » sont constitués de :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
FMI compte n°1	297	344
FMI compte n°2	11	7
FMI compte en bons du Trésor	12.346	8.584
	<u>12.654</u>	<u>8.934</u>

c. Les emprunts FMI sont constitués :

- du solde de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) pour 4.828.250 DTS, l'équivalent de 2.936 millions FC ;
- ainsi que du solde de Facilité de Crédit Rapide (FCR) pour 2.972.600 DTS, l'équivalent de 1.807 millions FC.

7. CREANCES SUR LE TRESOR

La rubrique « Créances sur le Trésor » s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC) :

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Allocations DTS utilisées	7.1.	3.817	3.750
Prêts FMI	7.2.	8.347	4.506
Avances à l'Etat	7.3.	9.493	6.932
		<u>21.658</u>	<u>15.188</u>

7.1. Les allocations de DTS utilisées par l'Etat Comorien de 6.278.183 DTS représentant l'équivalent de 3.817 millions FC correspondent aux DTS attribués par le FMI et utilisés par l'Etat Comorien au 31 Décembre 2019.

7.2. Les prêts FMI libellés en DTS s'analysent comme suit:

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	DTS	Millions FC	DTS	Millions FC
Prêts FMI FRPC	4.828.250	2.936	7.542.750	4.506
Prêts FMI FCR	2.972.600	1.807	-	-
Prêt FMI IFR	5.927.400	3.604	-	-
	<u>13.728.250</u>	<u>8.347</u>	<u>7.542.750</u>	<u>4.506</u>

La hausse des prêts FMI est liée à l'achat au titre de l'Instrument de Financement Rapide (IFR) accordé à l'Etat Comorien en Juillet 2019 (5.927.400 DTS) et à l'octroi du prêt de Facilités de Crédit Rapide (FCR) de 2.972.600 DTS à la suite du passage du cyclone tropical Kenneth.

7. CREANCES SUR LE TRESOR (suite)

7.3. Au 31 Décembre 2019, le solde de la rubrique « Avances à l'Etat » s'élève à 9.493 millions FC. Conformément à l'article 22 de ses statuts, la Banque peut consentir des découverts en compte courant à l'Etat Comorien dont la durée ne peut excéder 12 mois consécutifs. Les avances statutaires sont rémunérées au taux EONIA majorées de 1,5 conformément à la 4^{ème} résolution prise par le Conseil d'Administration du 10 Décembre 2018. La Banque a décaissé au profit de l'Etat Comorien deux avances au cours de l'exercice sous revue. Le dernier remboursement de l'Etat Comorien remonte à 2016 :

- une avance de 1.345 millions FC pour la recapitalisation de la Société Nationale des Postes et Services Financiers (SNPSF) déjà approuvée par le Conseil d'Administration en Décembre 2018 ;
- une avance de 1.215 millions FC approuvée par le Conseil qui s'est réuni en Avril 2019 destiné à renflouer les caisses de l'Etat Comorien face à la crise post cyclonique.

8. AUTRES CREANCES

La rubrique « Autres créances » se détaille comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

		2019	2018
Créances sur le personnel	8.1.	805	761
Retraite complémentaire	8.2.	85	97
Autres		5	3
		895	861

8.1. La rubrique « Créances sur le personnel » s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC) :

	2019	2018
Prêts à court terme	24	16
Prêts pour achats de véhicules	109	96
Prêts habitat	673	648
	805	761

Tous ces prêts sont porteurs d'intérêts et remboursables par prélèvement sur salaires.

8.2. La rubrique « Retraite complémentaire » de 85 millions FC au 31 Décembre 2019 correspond au solde dû par le personnel sur les avances pour retraite complémentaire souscrite auprès de la Société d'assurance AXA France Vie. En guise de remboursement de ces avances pour retraite complémentaire, la Banque prélève tous les mois 5% sur les salaires des employés bénéficiaires.

9. COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS ACTIF

La rubrique « Comptes de régularisation et divers actif » s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charges constatées d'avance	9.1.	134	151
Stocks		14	18
Divers		40	3
		<u>188</u>	<u>172</u>

9.1. Les charges constatées d'avance de 134 millions FC correspondent essentiellement au solde de la contribution de la Banque au titre de la retraite complémentaire souscrite chez la Société d'Assurance AXA France Vie s'élevant à 116 millions FC.

10. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations de la Banque (en net) s'analysent comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Immobilisations incorporelles	4	3
Immobilisations corporelles	2 124	2 160
Matériels d'émission	549	894
Immobilisations en cours	227	59
	<u>2 903</u>	<u>3 116</u>

BANQUE CENTRALE DES COMORES

10. IMMOBILISATIONS (suite)

La variation de ces immobilisations s'analyse comme suit au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 (en millions FC) :

	Terrains	Bâtiments	Agencements et aménagement	Matériels d'émission	Matériels et Mobilier	Matériels de transport	Matériels informatiques	Logiciels informatiques	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Coûts acquisitions											
Au 1er janvier 2019	453	1.650	1.136	4.726	497	111	375	138	185	59	9.330
Acquisitions	-	-	69	-	75	20	36	3	8	392	602
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(224)	(224)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ajustements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mise au rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 Décembre 2019	453	1.650	1.205	4.726	572	131	411	141	192	227	9.707
Amortissements											
Au 1er janvier 2019	-	(532)	(800)	(3.832)	(393)	(62)	(305)	(135)	(155)	-	(6.214)
Dotations de l'exercice	-	(83)	(61)	(346)	(36)	(15)	(37)	(2)	(12)	-	(590)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ajustements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 Décembre 2019	-	(615)	(861)	(4.177)	(428)	(77)	(342)	(137)	(167)	-	(6.804)
Valeur nette	453	1.035	344	549	143	54	69	4	25	227	2.903

La Banque a fait acquisition de 377 millions FC d'immobilisations en 2019 constituées essentiellement des coûts d'installation des matériels de sécurité, des coûts d'aménagement des bureaux, des matériels et mobiliers de bureaux et des matériels informatiques.

Aucune acquisition de signes monétaires n'est enregistrée en 2019.

11. BILLETS ET PIÈCES EN CIRCULATION

Cette rubrique correspond au total des billets et pièces émis de la serre net des encaisses en francs comoriens au Siège de la Banque à Moroni et dans ses agences d'Anjouan et de Mohéli à la date de clôture.

Les billets et monnaie en circulation s'analysent comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Billets et pièces en circulation	59.047	61.401
Encaisses en monnaie nationale	(6.966)	(22.547)
	<u>42.081</u>	<u>38.854</u>

12. ENGAGEMENTS EN DEVISES

La rubrique « Engagements en devises » enregistre les engagements auprès des institutions financières internationales et se présente comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
AFD	20	36
AID	64	64
BIRD	32	32
OPEC	1	1
ZEP	-	-
	<u>116</u>	<u>133</u>

13. COMPTES DES BANQUES RESIDENTES

Cette rubrique retrace les soldes des comptes courants des banques résidentes et des Institutions Financières Décentralisées (IFD) et se détaille comme suit (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
BIC	5.983	9.511
BFC	2.071	2.414
EXIM	5.988	5.475
MECK (tout réseau confondu)	10.519	7.848
SANDUK (tout réseau confondu)	2.887	2.420
BDC	1.628	2.988
SNPSF	5.658	3.844
Autres	1	6
	<u>34.735</u>	<u>34.506</u>

Toutes ces banques résidentes et Institutions Financières Décentralisées (IFD) sont tenues de constituer des réserves obligatoires. Le Conseil d'Administration réuni le 10 Décembre 2018 a décidé de maintenir à 15% le taux des réserves obligatoires.

14. COMPTES DU TRESOR ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Cette rubrique correspond aux soldes des comptes du Trésor et des entreprises d'Etat ouverts auprès de la Banque. Ces comptes ne sont pas rémunérés.

Les soldes des comptes du Trésor et des entreprises publiques s'analysent comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Comptes du Trésor	6.657	4.930
Comptes des entreprises publiques	101	2.408
	<u>6.759</u>	<u>7.338</u>

15. AUTRES DEPOTS

La rubrique « Autres dépôts » enregistre les soldes des comptes du personnel ouverts auprès de la Banque (50 millions FC en 2019 contre 42 millions FC en 2018).

16. COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS PASSIF

La rubrique « Comptes de régularisation et divers passif » s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Chèques à régler aux clients		136	111
Transferts reçus pour la clientèle		587	403
Fournisseurs	16.1	197	66
Divers		52	157
		<u>971</u>	<u>736</u>

16.1 La hausse des dettes fournisseurs est liée essentiellement aux travaux de modernisation de la caisse de Moroni.

17. PROVISIONS POUR CHARGES

La rubrique « Provisions pour charges » s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Provisions des frais d'émission	17.1.	819	699
Provision pour congés payés	17.2.	51	42
Provision pour évacuation sanitaire		32	30
		<u>902</u>	<u>771</u>

17.1. Pour faire face à l'émission des nouveaux signes monétaires, la Banque a décidé de constituer tous les ans des provisions représentant 20% du Résultat avant affectation. Ainsi, des provisions de l'ordre de 120 millions FC ont été dotées en 2019.

17.2 Les provisions pour congés payés correspondent aux congés non pris par le personnel de la Banque à la date de clôture (2.673 jours de congés).

18. CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique s'analyse comme suit (en millions FC):

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Capital social	18.1.	3.000	3.000
Ecart de réévaluation	18.2.	380	380
Fonds de dotation	18.3.	341	341
Report à nouveau		-	-
Réserves	18.4.	10.621	10.243
Résultat de l'exercice		483	481
Subventions d'investissement		147	165
		<u>14.973</u>	<u>14.611</u>

18.1. Aucune augmentation de capital n'est survenue au cours de 2019. Le capital social de la Banque reste à 3.000 millions FC.

18.2. L'écart de réévaluation de 380 millions FC correspond à l'écart issu de la réévaluation des terrains reçus de l'Etat Comorien en 2008. Aucune autre réévaluation n'a été effectuée depuis.

18.3. Le fonds de dotation de 341 millions FC correspond à l'évaluation des terrains reçus de l'Etat Comorien sous forme de don.

18.4. Les réserves de la Banque s'analysent comme suit (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Réserves de garantie de change	1.457	1.457
Réserves de réévaluation	5.339	5.202
Réserves pour investissements	601	601
Réserves statutaires	3.223	2.982
	<u>10.621</u>	<u>10.243</u>

Dans le cadre de l'Accord de coopération monétaire avec la France et conformément à l'article 41 des statuts de la Banque, des réserves pour garantir la valeur des avoirs en devises de la Banque ont été constituées. Ces réserves ne sont pas distribuables mais peuvent être incorporées au capital.

Conformément au plan comptable de la Banque, les gains et pertes de change latents issus des réévaluations des comptes en DTS, en devises étrangères, issus de la réévaluation des avoirs en or sont comptabilisés dans ces réserves de réévaluation et non pas dans le Compte de Résultat.

Les réserves pour investissements correspondent aux réserves que la Banque a constituées pour faire face à des investissements. Les réserves pour investissements de 601 Millions FC n'ont plus été mouvementées.

Le fonds général de réserves est fixé par les statuts de la Banque. 50% du bénéfice de la Banque est affecté au profit du Fonds général de réserve tant que le montant des réserves n'atteint pas le capital. Lorsque le montant du Fonds général de réserves atteint le montant du capital, une dotation de 20% seulement des bénéfices lui est affectée. 50% du résultat 2018 correspondant à 240 millions FC ont été affectés en Réserves statutaires en 2019.

19. RESULTAT SUR AVOIRS EXTERIEURS

La rubrique « Résultat sur avoirs extérieurs » s'analyse comme suit (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charges d'intérêts sur le compte FMI	(54)	(44)
Charges sur opérations de marché	-	-
Produits d'intérêts sur le compte d'opérations et le compte spécial	1.805	1.829
Produits d'intérêts sur les autres placements et dépôts	172	47
	<u>1 923</u>	<u>1 832</u>

Malgré le léger fléchissement des produits d'intérêts sur les comptes d'opérations, le résultat sur avoirs extérieurs enregistre une hausse d'environ 5% liée au niveau élevé des comptes de dépôts auprès du FMI à la suite du déblocage des prêts accordés par cette institution à partir du mois de Mai 2019.

20. RESULTAT SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

La rubrique « Résultat sur opérations avec la clientèle » s'analysent comme suit (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Produits reçus de la clientèle	266	209
Intérêts sur concours au Trésor	94	79
	<u>359</u>	<u>288</u>

Le résultat avec la clientèle enregistre une hausse de 24,8% (+ 71 millions FC) tirée par les commissions de transferts (+58 millions FC) et les intérêts relatifs aux avances statutaires (+15 millions FC). Les deux avances accordées en Mai 2019 ont fait augmenter les encours et par conséquent les intérêts perçus.

21. FRAIS GENERAUX

La rubrique « Frais généraux » s'analysent comme suit (en millions FC):

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charges d'exploitation	21.1.	813	731
Charges de matériel d'émission	21.2.	393	351
Autres charges	21.3.	304	251
		<u>1.510</u>	<u>1.332</u>

21.1. Les « Charges d'exploitation » sont constituées essentiellement des charges de personnel pour un total de 655 millions FC. La hausse de 82 millions FC en 2019 est liée à l'augmentation annuelle des salaires, des congés payés et à la hausse des frais du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit ainsi qu'à l'augmentation des dépenses engagées pour la formation du personnel.

21. FRAIS GENERAUX (suite)

21.2. Les « Charges de matériel d'émission » ont connu une hausse de 42 millions FC suite à l'augmentation du nombre de convoyages de fonds pour alimenter le compte de dépôts à la Banque de France (BDF) (8 opérations contre 3 en 2018) entraînant la hausse des frais de transport de fonds (frais annexes comme les indemnités des gendarmes et des agents compris) et aux amortissements des signes monétaires.

21.3. L'augmentation des « Autres charges » de 53 millions FC est liée essentiellement à la participation de la Banque à hauteur de 24,4 millions FC lors de la tenue de la réunion de l' Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) aux Comores en 2019 et aux frais de plusieurs prestations de services comme des études sur l'aménagement de la caisse, de changement de logiciel de caisse pour 16 millions FC.

22. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE

Les autres produits d'exploitation de 18,2 millions FC sont constitués essentiellement des quotes-parts des amortissements des immobilisations subventionnées virées au compte de résultat (17,8 millions FC).

23. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

La rubrique « Dotations aux amortissements et aux provisions » s'analyse comme suit (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Dotation aux amortissements des immobilisations	245	258
Dotation aux provisions des créances douteuses	8	30
Dotation aux provisions pour charges	152	150
	<u>405</u>	<u>438</u>

Les dotations aux provisions pour charges de 152 millions FC correspondent aux provisions constituées en 2019 pour faire face, d'une part, aux frais d'émission de nouveaux signes monétaires pour 120 millions FC et, d'autre part aux frais d'évacuation sanitaire pour 32 millions FC.

24. REPRISES AUX PROVISIONS

La rubrique « Reprises aux provisions » au cours des exercices 2019 et 2018 s'analyse comme suit (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Provisions des congés payés	42	39
Provisions des créances douteuses	-	2
Provisions pour frais d'évacuation sanitaire	30	30
	<u>72</u>	<u>71</u>

25. RESULTAT EXCEPTIONNEL

La rubrique « Résultat exceptionnel » s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2019 et 2018 (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charges exceptionnelles	(6)	(25)
Produits exceptionnels	<u>34</u>	<u>69</u>
	<u>28</u>	<u>44</u>

26. HORS BILAN

L'état Hors bilan se présente comme suit (en millions FC):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Billets et pièces:		
Billets et pièces en réserves	8.450	15 307
Billets et pièces en attente de destruction	2.100	113
Billets et pièces en attente à la Banque de France	64.500	64.500

27 EVENEMENTS POSTERIEURS

Les évènements post-exercice 2019 sont surtout liés à la pandémie de COVID-19 et particulièrement aux mesures prises pour lutter contre sa propagation, mais aussi contre ses effets sur l'économie comorienne et particulièrement sur le secteur financier et bancaire.

La Banque a pris les mesures ci-après :

- Baisse du taux de constitution des réserves obligatoires des Institutions Financières de 15% à 10% avec un impact sur la trésorerie interbancaire et les réserves obligatoires;
- Rééchelonnement et gel des agios des lignes de crédits en engagements accordés aux clients des institutions financières.

Les impacts de la pandémie de COVID-19 concernent les points ci-après :

- Ralentissement des activités de la Banque et fonctionnement en mode dégradé au mois de Mai 2020 suite à une réduction de moitié des effectifs de la Banque;
- Report ou annulation des missions d'assistance technique sur place / formation à l'étranger prévues pour le renforcement des capacités des agents de la Banque;
- Suspension des missions à l'extérieur;
- Non réalisation de certains investissements prévus notamment dans le domaine informatique (commandes non effectuées suite à la fermeture des frontières extérieures);
- Visite sur place de la mission d'audit non tenue dans les délais prévus impactant la certification des comptes de la Banque.

*
* *